



**Mots. Les langages du politique**

**87 | 2008**

**Chrononymes. La politisation du temps**

---

## Chrononymes. La politisation du temps

Paul Bacot, Laurent Douzou et Jean-Paul Honoré

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/11552>

DOI : 10.4000/mots.11552

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 21 juillet 2008

Pagination : 5-12

ISBN : 978-2-271-06685-5

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Paul Bacot, Laurent Douzou et Jean-Paul Honoré, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots.*

*Les langages du politique* [En ligne], 87 | 2008, mis en ligne le 21 juillet 2010, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/mots/11552> ; DOI : 10.4000/mots.11552

---

## **Chrononymes. La politisation du temps**

*Nous appelons chrononyme une expression, simple ou complexe, servant à désigner en propre une portion de temps que la communauté sociale appréhende, singularise, associe à des actes censés lui donner une cohérence, ce qui s'accompagne du besoin de la nommer. À côté des étiquettes strictement calendaires existe en effet tout un appareil de dénominations seul à même de permettre à une société de penser son histoire, et dont la catégorie fait l'objet des études rassemblées dans ce dossier. Catégorie au demeurant complexe, assez peu homogène, parfois douteuse, car de même qu'il n'existe pas de lieu en soi mais seulement par rapport à un objet, il n'existe pas d'époque ou de segment temporel en soi, mais seulement en rapport avec des états, des actes, des processus. Cette affinité rend parfois difficile, par exemple, la distinction pourtant essentielle entre nom de période (chrononyme) et nom d'événement (sorte de praxonyme).*

*Sur le plan morphologique, les chrononymes les plus caractéristiques se présentent comme des noms ou des syntagmes nominaux figés (la Belle époque, les Années de plomb, mais pas \*la très Belle époque, \*les Années de plomb et de feu). On ne saurait toutefois négliger, en raison de la grande productivité du modèle, des formations plus libres, élaborées à partir d'un mot du lexique calendaire et dans lesquelles le second terme est une variable construite parfois indirectement (le Siècle de Périclès), parfois directement (les Années Mitterrand / Giscard / Chirac / Pilote). Dès lors, la relation constante à la classe du nom recouvre une grande variété dont on se bornera à donner ici quelques exemples. Certaines expressions incorporent un formant qui réfère explicitement à une durée, accompagné d'un complément ou d'un adjectif assez souvent porteur d'une connotation axiologique : témoin les Années folles ou (voir dans ce dossier) la Décade infâme. D'autres dénomment le temps par ouverture ou fermeture à partir d'un événement saillant évoqué de façon directe (l'Avant-guerre<sup>1</sup>) ou plus détournée ('Après-De Gaulle...). D'autres encore sont,*

---

Université de Lyon, Institut d'études politiques, CNRS (Triangle), IEP, paul.bacot@univ-lyon2.fr  
Université de Lyon, Institut d'études politiques, CNRS (LAHRA), laurent.douzou@univ-lyon2.fr  
Université Paris 12 Val-de-Marne, CEDITEC, jp.honore@wanadoo.fr

---

1. Expression envisagée ici dans le pouvoir qu'elle a de renvoyer à un référent unique au sein d'un univers de discours donné. En d'autres termes, dans l'usage courant, la période précédant la seconde guerre mondiale.

*à l'origine, des noms communs dont le signifié n'incorporait pas la notion de périodisation, et qui sont devenus des chrononymes par appropriation d'une référence temporelle stabilisée (la Renaissance). Sur le plan discursif, les différences sont notables entre des expressions plus ou moins éphémères, de celles par exemple qu'on relève ponctuellement dans la presse (ou au rayon « Essais » des librairies) pour désigner de façon commode un intervalle de temps auquel on prête provisoirement une unité (les Années Mitterrand, l'Après-Chirac, les Trente Glorieuses) et d'autres, installées dans la mémoire collective par la réflexion historique, souvent avec le concours de l'École. Signalons enfin que les chrononymes, comme on vient de le voir, peuvent être élaborés sur la base d'un anthroponyme ou même d'un toponyme (l'époque Edo) – aussi bien ne s'agit-il jamais, en l'espèce, de nommer le temps seulement pour lui-même, mais pour ce qui l'habite ou le colore, à nos yeux, de son influence.*

*Sur le plan sémantico-référentiel, si un chrononyme au sens strict, c'est-à-dire une étiquette fonctionnant en tant que nom propre, vise son référent de façon exclusive et stable, la stabilité référentielle qui est la sienne doit être – comme pour les autres noms propres – relativisée, et cela pour deux raisons. D'une part, les limites précises de l'empan historique couvert par la dénomination sont en général controversables, comme le montre le caractère indécis d'une expression du type l'Après-guerre, voire l'Entre-deux-guerres, ainsi que la difficulté de borner dans le temps les périodes auxquelles de grands événements politiques ou culturels ont laissé leur nom (la Révolution, les Lumières). D'autre part, l'agrégat des représentations colportées par le chrononyme varie avec les imaginaires sociaux : variations partisans et variations chronologiques, comme on le verra à maintes reprises dans les articles de ce dossier. Les enjeux qui découlent de cette pratique chrononymique sont donc de trois ordres : 1) le chrononyme, par son existence et par ses usages, fait exister socialement une période, par définition discrète, à partir d'une temporalité continue ; 2) son choix pour la dénommer constitue un acte de baptême associant un mot ou un syntagme à la réalité de la période ; 3) tendant à l'originalité, le chrononyme contribue à construire celle de la période qu'il désigne.*

*La dimension politique de la chrononymie est incontournable dès lors qu'on définit le politique comme mise en scène de la conflictualité sociale : d'une part, le découpage du temps favorise certaines représentations des clivages et des camps ; d'autre part, la dénomination de la période qu'elle contribue à découper suggère une certaine interprétation des contradictions et des luttes qui l'ont habitée et de leurs conséquences dans différents compartiments de la réalité sociale ; enfin, sa singularisation entretient l'idée de son exemplarité et, partant, son usage possible comme modèle pour penser les faits sociaux qui lui sont extérieurs (antérieurs, postérieurs, ou relevant d'une aire géographique non concernée par le découpage temporel produit) – d'où la transformation possible par antonomase du chrononyme en nom commun.*

Que les chrononymes n'occupent pas dans la littérature onomastique<sup>2</sup> une place comparable à celle dont bénéficient les anthroponymes et, dans une moindre mesure, les toponymes<sup>3</sup>, tient sans doute principalement à deux facteurs : 1) le découpage de l'objet désigné est indétachable de sa dénomination, alors que l'individu humain existe socialement et est reconnu comme tel avant même que de recevoir un nom ; 2) l'attribution d'un nom au temps ne relève pas d'une obligation juridique donnant compétence exclusive en la matière à une instance donnée<sup>4</sup>, quand une personne ou une ville doit porter un nom et un seul, et que le droit dit qui est habilité à le choisir. Il en résulte que la dénomination propre et d'autres formes de désignation des portions de temps ne constituent pas une opposition binaire, mais se présentent plutôt comme les deux pôles d'un continuum – d'où une certaine indécision graphique dans l'usage des majuscules. En d'autres termes, on n'est obligé ni de découper le temps, ni de donner un nom spécifique à un découpage temporel, et aucune procédure ne permet d'imposer un certain découpage et son système de dénomination : la concurrence entre chrononymes, et donc entre découpages et entre dénominations du temps, ne verra pas nécessairement un vainqueur clairement établi, l'imposition d'une chrononymie réputée légitime occupant les luttes symboliques tant des historiens que des politiciens, et aussi de toutes sortes d'autres acteurs sociaux, dont bien sûr ceux du champ médiatique.

Cette fréquente indécision entre nom propre et nom commun pour installer une dénomination de période tient également à des raisons morpho-syntaxiques : le chrononyme est construit, on l'a vu, avec des mots du lexique courant, et parfois avec un ou des noms propres. L'incertitude orthographique résulte souvent de cette particularité de beaucoup de noms propres autres que les anthroponymes et les toponymes : aurons-nous affaire, par exemple, au groupe nominal propre chrononymique la Guerre de 14-18 (désignant une période de notre histoire présentée comme tout à fait spécifique et caractérisée) ou à la formulation ordinaire la guerre de 14-18 (référant à une guerre parmi d'autres, qui s'est déroulée entre les années 1914 et 1918) ?

Ce dernier exemple nous permet de revenir sur une autre indécision, rapidement mentionnée plus haut, et qui marque toute étude relative aux chrononymes : non plus celle entre nom propre et désignation ordinaire, mais celle entre période et événement<sup>5</sup>, et donc entre chrononyme et ce que Bauer

2. Sur la problématique générale des noms propres, on se reportera notamment à l'ouvrage de synthèse de Sarah Leroy, 2004a. On rappellera aussi que *Mots. Les langages du politique* a consacré aux noms propres un dossier inclus dans son numéro 63 (2000). Voir à la fin de ce dossier des éléments de bibliographie sur l'onomastique politique.
3. Sur les toponymes, on peut se reporter au dossier publié dans la précédente livraison de cette revue (n° 86, 2000), sous la direction de Henri Boyer et Marie-Anne Paveau.
4. Voir toutefois, dans ce dossier, le cas des noms de règnes au Japon.
5. Pavel N. Donec propose l'appellation *éventonyme*, du latin *eventus* : « Zum Begriff des

appelle praxonyme : dans une phrase évoquant « la Grande guerre », parle-t-on uniquement des faits politiques et militaires qui ont constitué une séquence belliqueuse, ou plus largement d'une période dans tous ses aspects, la référence à la guerre dans le chrononyme laissant alors seulement entendre que celle-ci a structuré l'ensemble de la période ? Ainsi a-t-on pu noter que le syntagme République de Weimar pouvait dénoter soit une réalité constitutionnelle, soit plus largement la période de l'après-guerre allemande<sup>6</sup>. L'incertitude disparaît lorsque le chrononyme est construit avec des mots qui sont par eux-mêmes porteurs d'une sémantique temporelle : s'il est fait état du « Siècle de Louis XIV », des « Années Mitterrand » ou des « Années Reagan »<sup>7</sup>, il ne fait aucun doute que le locuteur parle bien d'une période en tant que telle et dans sa globalité – période dont il considère qu'elle a été marquée par le détenteur du pouvoir suprême. Il en va de même avec des chrononymes comme l'Ère glaciaire (marquée par un phénomène climatique particulier) ou la Belle époque (marquée par une vie présentée comme agréable). Ou encore avec des chrononymes désignant une période semi-ouverte, comme ceux construits avec les prépositions avant ou après. On a là, en quelque sorte, des chrononymes relativement indiscutables, quand d'autres modalités désignatives sont de nature plus incertaine – pour l'observateur, mais sans doute d'abord pour le locuteur, en principe contraint au choix à l'écrit (seulement à l'écrit et pour autant qu'il maîtrise le code graphique, et pas dans toutes les langues) par l'usage ou le non-usage de la majuscule initiale<sup>8</sup>.

On l'aura compris : il ne sera pas toujours aisé de distinguer le nom propre du nom commun et, si l'on est en présence du premier, le chrononyme du praxonyme<sup>9</sup>. De même, on pourra toujours se demander si le degré de noto-

---

Eventonyms », *Germanistisches Jahrbuch des GUS*, « Das Wort », 2002, p. 35-41 (<http://www.daad.ru/wort/wort2002/Donc.Druck.pdf>).

6. « So ist die *Weimarer Republik* nicht nur die Bezeichnung des deutschen Staates in der Zwischenkriegszeit, sondern auch der EN einer Periode in der Geschichte Deutschlands nach dem Ersten Weltkrieg. » [Ainsi, la *République de Weimar* n'est pas seulement la désignation de l'État allemand dans l'entre-deux-guerres, mais aussi le NP d'une période dans l'histoire de l'Allemagne après la première guerre mondiale.] (Wolodymyr Kamianets, 2000, « Zur Einteilung der deutschen Eigennamen », *Grazer Linguistische Studien*, n° 54, automne, p. 50).
7. Voir le titre d'un ouvrage dirigé par Frédéric Gimello-Mesplomb, 2007, *Le cinéma des années Reagan : un modèle hollywoodien ?*, Paris, Nouveau Monde, dont le compte-rendu de Delphine Robic-Diaz dans *Actualité patrimoniale* note à juste titre : « Les "années Reagan" est donc un "chrononyme", non une simple référence aux mandats successifs d'un certain président des États-Unis, Ronald Reagan... ». On notera cependant au passage que ni l'auteur de l'ouvrage ni celui du compte rendu n'utilisent la majuscule initiale qui aurait pu marquer plus nettement le caractère de chrononyme du syntagme ([http://www.bifi.fr/public/ap/compte\\_rendu.php?id=319&typ=0](http://www.bifi.fr/public/ap/compte_rendu.php?id=319&typ=0)).
8. Sur le caractère très incertain de cet indice, voir par exemple Marc Wilmet, 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 3<sup>e</sup> édition, p. 88-89.
9. On pourra néanmoins sur ce point discuter l'assimilation par Laura Calabrese Steimberg de certains noms d'événement à des chrononymes (« La construction de la mémoire historico-médiatique à travers les désignations d'événements », *Travaux du CBL*, 2006, (<http://webho1.ua.ac.be/linguist/online/paps2006/cal2006.pdf>).

riété et la fréquence d'usage de l'appellation permettent bien de parler d'un chrononyme, au référent suffisamment clair dans une communauté allocutaire donnée. Mais il convient de ne pas oublier que la littérature scientifique (au demeurant d'ampleur limitée) disponible sur ces questions emploie souvent chrononyme plus largement que nous ne proposons de le faire ici – soit en incluant dans la catégorie ainsi désignée des noms d'événements (et plus généralement, en confondant l'action et le temps)<sup>10</sup>, soit en ne distinguant pas entre noms propres et noms communs.

Les cinq études rassemblées dans le présent dossier sont autant de contributions à un vaste chantier qui n'en est manifestement qu'à ses débuts, et qui devrait pouvoir mobiliser les chercheurs des différentes sciences de l'homme et de la société. Dans l'immédiat, ces contributions conforteront une réponse positive à la question fondamentale posée il y a huit ans par Danièle Van de Velde : celle de l'existence des « noms propres de temps »<sup>11</sup>. Elles portent sur des réalités nationales très diversifiées, du Japon à l'Argentine en passant par l'Italie et la France. Elles concernent notre époque ou des époques qui en sont plus ou moins éloignées.

Olivier Christin rappelle que l'expression Ancien Régime ne désigne pas seulement le régime (politique) ancien, mais bien plus largement une période caractérisée par un certain ordre social. Cette « invention discursive d'un passé constitué comme un tout et qu'il faut rejeter en bloc pour donner naissance à l'homme nouveau » n'a cependant rien d'évident : le succès de ce syntagme a supposé celui des adversaires d'un pouvoir monarchique fort, sans pour autant s'être accompagné de celui de Nouveau Régime. L'auteur souligne aussi comment la borne antérieure, mais surtout la borne postérieure de la période ont été l'objet d'une lutte symbolique : 1789 ou 1792 ? Mieux, Ancien Régime en vient à désigner une période jamais totalement close, porteuse d'une adversité toujours renaissante. Au-delà de la référence à l'apport de François Furet en la matière, Olivier Christin s'attache, en scrutant dictionnaires et lexiques historiques de différents pays européens, à montrer que l'expression a pu être utilisée dans d'autres pays, à des moments différents, sous forme d'emprunt ou d'antonomase : en fait, c'est l'exportation par la France de sa Révolution qui s'accompagne de l'adoption de la formule étudiée. En France, ces ouvrages font souvent l'économie de toute caractérisation précise de ce qu'on appelle Ancien Régime. D'une manière générale, l'usage de l'expression est étendu de façon plus au moins large, tant géographiquement que substantiellement. Olivier Christin nous appelle donc à considérer les chrononymes comme « des productions idéologiques et scientifiques étroitement dépendantes de leurs conditions langagières de formulation » et à y voir « des

10. Ainsi, se référant à Bauer, Sarah Leroy (2004b) considère que *Saint-Barthélemy* est « un chrononyme » qu'« en tant que fait historique » elle range parmi les « praxonymes ».

11. Voir la bibliographie thématique en fin de dossier.

*formes d'évidence à la validité très limitée, qui peinent à établir des points de repères communs aux différentes histoires et aux différentes historiographies». Il souligne la nécessité d'une « mise à distance objectivante », qu'il espère pouvoir trouver dans un comparatisme invitant à « sortir l'analyse des cadres nationaux qu'elle se donne trop souvent comme naturels et qui portent avec eux des choix méthodologiques impensés ». Il s'agit de rien moins que de « mettre à l'épreuve d'objectivation le lexique même du travail d'objectivation ». Ancien Régime ne peut alors être ramené ni à la dénomination d'une réalité historique préexistante et évidente, ni à un simple produit de la performativité du langage révolutionnaire.*

*Erwan Sommerer traite de questions en partie de même nature, mais cette fois dans l'Argentine du 20<sup>e</sup> siècle, cherchant à voir comment les partisans du général Perón ont pu réussir à imposer la dénomination década infame pour désigner la période ayant précédé le premier exercice du pouvoir du leader populiste. Il s'agit alors de laisser entendre que tout ce qui faisait le caractère dramatique des années trente aurait été remplacé par son contraire, l'ère péroniste étant alors présentée comme un âge d'or. L'auteur se demande alors, après avoir évoqué les éventuels problèmes de traduction de l'expression, s'il est sain que l'historiographie et la politologie fassent un usage irréfléchi d'une terminologie manifestement produite à des fins partisans : les cas de modalisations autonymiques, notamment sous la forme de guillemets, sont assez rares. On peut pourtant s'interroger sur l'ampleur des différences objectives entre les deux périodes en cause. S'impose alors un méticuleux travail de reconstitution des modalités de l'invention et de l'imposition de l'appellation década infame par des journalistes, des historiens et des politiciens – notamment péronistes et communistes. Aujourd'hui encore, son emploi reste lié à la persistance dans l'espace public argentin d'un discours populiste pour lequel la relation au peuple doit passer avant les mécanismes moins spectaculaires du système représentatif.*

*Carmela Lettieri s'intéresse, elle aussi, aux conditions de naissance et d'usage de l'appellation Années de plomb. L'origine de l'expression est allemande et son utilisation se développe assez tardivement. Porteuse des métaphores de la culpabilité (surtout en Allemagne), mais principalement de la violence en Italie, cette façon de dénommer les années soixante-dix en Italie doit d'abord s'imposer face à d'autres discours à son sujet – discours d'acteurs engagés dans la lutte armée, d'historiens, sociologues et politologues, de journalistes, essayistes, commentateurs et auteurs du cinéma et de la littérature. La charge sémantique de l'expression évolue selon le locuteur et la conjoncture. Mais là encore, le flou persiste en ce qui concerne tant la date du début (1969, 1972, 1976 ?) que celle de la fin (1979, 1982 ?) de la période, porteuses d'enjeux politiques et historiographiques qui produisent l'arbitraire du découpage : les causes et les responsabilités des événements justifiant l'ap-*

pellation suscitent des interprétations différentes. Durant les années quatre-vingt-dix, le nombre de publications dont le titre contient l'expression *Anni di piombo* augmente sensiblement; la banalisation devient patente dans les années deux mille. L'auteur relève que cette formule est utilisée par des livres consacrés à des sujets divers sans lien direct avec le contexte politique : le sport, la religion ou la critique littéraire. L'usage accru de l'expression, plutôt du fait de la production culturelle que médiatique, mais résultant toujours d'une convergence d'intérêts divers, produit une vision simplifiée et réductionniste, aplatisant ces années sur une seule dimension, celle de la violence, et induisant une lecture univoque, globale et sans nuances de la période.

À l'aide d'une analyse de contenu de la presse nationale française des années 2001 à 2006, Julien Fragnon et Aurélia Lamy mettent en exergue la production et les conditions de circulation de l'expression *l'Après-11 septembre*. Ce chrononyme, dénommant une période historique semi-ouverte, est marqué par la pluralité de ses usages référentiels. Cette multiplicité de significations touche autant les attributs conférés à la période considérée que les pratiques sociales qu'elle est censée générer. Contrairement aux cas précédemment étudiés, la date d'ouverture de la période ne souffre aucun débat : c'est celle d'un événement parfaitement identifié et connu de tous. Mais la période reste ouverte pour les uns, alors qu'elle est déjà close pour d'autres, pouvant même paradoxalement apparaître comme intégrée à une période plus vaste qu'elle clôturerait. Toujours, il s'agit de rendre compte de la période désignée par le chrononyme comme porteuse de caractéristiques nouvelles, issues de la rupture produite par l'événement ou que l'événement a mis en lumière. Toujours aussi, le désordre et l'incertitude semblent en résulter. L'origine traumatique de la période implique un changement tant de la pensée que de l'action. Cette relative unité sémantique n'en laisse pas moins place à une pluralité de sens. Comme pour d'autres chrononymes, cette indétermination permet des usages stratégiques très larges. Son utilisation débordera d'ailleurs les seules considérations strictement politiques : là encore, le chrononyme, s'il nomme la période en sélectionnant certains de ses aspects, suggère que ceux-ci produisent des effets sur l'ensemble de la vie sociale.

Pierre Lavelle, traitant des chrononymes, et plus largement de la façon dont est dite la temporalité au Japon, note d'abord que la plupart des chrononymes japonais sont composés de l'un des marqueurs temporels courants et d'un élément qualificatif – comme par exemple ces noms de période renvoyant à des noms de règnes ou à des toponymes, alors que les patronymes ne sont guère mobilisés. S'intéressant tout particulièrement aux instances de leur création, il distingue les chrononymes officiels (établis selon des procédures plus ou moins démocratiques), savants et populaires regroupant dans cette dernière catégorie les expressions lancées par des écrivains, des journalistes, des hommes politiques ou des entrepreneurs. Pour lui, l'originalité la plus



*évidente du Japon en la matière est l'usage conjoint des systèmes de dénomination occidental et japonais. Il souligne l'existence de controverses politiques ou érudites. Ainsi, la chrononymie officielle proprement japonaise est dénoncée comme vestige du passé impérialiste, tout comme les visites de ministres au sanctuaire Yasukuni. Certains y voient le signe d'un isolement excessif de la Famille impériale ; de fait, ces chrononymes ne sont d'usage, depuis la défaite, que dans quelques milieux traditionalistes du shintô et des arts martiaux. Si la plupart des chrononymes savants font l'objet d'un consensus, certains prêtent à controverses : comme en France, en Argentine ou en Italie, elles portent sur la périodisation. Par contre, l'auteur souligne que ces chrononymes savants évitent généralement les éléments péjoratifs ou mélioratifs : c'est que la recherche historique japonaise contemporaine est née en réaction contre le moralisme confucéen et à la confluence d'écoles scientifiques soucieuses d'objectivité. Comme on pouvait le supposer, la guerre commencée en 1937 connut différents découpages et dénominations, tout comme l'après-guerre, considérée ou non comme terminée, et caractérisée de multiples façons. Quant aux chrononymes « populaires », dont Pierre Lavelle nous dit que la meilleure chance de survie est d'être entérinés par les historiens, les plus connus ont trait aux problématiques de l'ouverture et de la fermeture à l'étranger, de l'identité nationale et des rapports entre modernisation et occidentalisation. Contrairement aux chrononymes officiels et savants, dont la majorité est formée de « mots chinois », ils sont plus proches de la langue parlée, contiennent une plus grande proportion de « mots japonais » et de « mots étrangers ».*

*Au terme de ces études de cas, il apparaît clairement que les chrononymes, tels que nous les avons définis ici, n'ont pas vocation à nommer avec précision les fractions du temps humain mais, parallèlement à la dénomination calendaire, à compenser l'inaptitude de celle-ci à construire à elle seule la mémoire historique. S'ils sont pris, parfois, pour des évidences empiriques (on pense par exemple aux scansionnements repérés dans le temps par les manuels scolaires, ou au pouvoir qu'ont certaines formulations polémiques de s'imposer comme dénominations privilégiées), il s'agit toujours d'un système de repérage objectif, produit du travail de réflexion, constant et nécessairement conflictuel, que conduisent les hommes sur leur société. Durables ou fugitifs, naturalisés ou éristiques, aptes à cristalliser la durée en lui donnant du sens, les chrononymes sont les outils par excellence de la politisation du temps.*